

[Texte]

Indeed, an example of that is the so-called conservation and alternative energy initiative, which expired two weeks ago, and we have no decision yet from Cabinet on what they might wish to do by way of a successor. Most of the money the energy program administers, aside from salaries, is in fact sunsetted and therefore automatically goes through quite rigorous periodic review—interdepartmental, with the Department of Finance and ultimately with Cabinet. I would add that 40% of the person-years in the energy program are similarly sunsetted.

• 1015

In the case of the Minerals and Earth Sciences Program, speaking from memory, I think 40% of that money is special-purpose money with a terminal date. You either, for example, renew the mineral development agreements with the provinces or you stop doing that.

So that guarantees there is a fairly substantial challenge function in the department. For other activities I think a challenge function can be quite useful, although I think Mr. Dye might agree that for departments with big capital projects, such as the Department of Transport, a highly structured challenge process is probably more applicable than it is to the mineral policy branch of the department. But to the extent that we can apply a challenge function to our activities, we will do so, though not necessarily in the same way for each activity, because it really depends on what it is that is to be examined.

Mr. Dye: Madam Chair, I might pursue this question of challenge a bit. It is my understanding that the branches at present do not provide workload analysis or service levels or productivity information the senior management or financial officials can challenge. That may have changed since the audit, but it seems to me that is where this challenge would be very effective; to have a go not only at person-years and dollars but to get at the real workload, to get at the service levels, to get at the productivity intended.

M. Perron: Les commentaires du vérificateur général s'appliquent particulièrement bien à des divisions d'Énergie, Mines et Ressources comme la Commission géologique du Canada, CANMET ou Levés et cartographie. En fait, la clé du système de transparence, si l'on veut, se trouve non pas au niveau de la comptabilité des programmes, mais bien au niveau de la comptabilité des projets.

À tout moment de l'année, nous avons des centaines, pour ne pas dire des milliers de projets qui sont simultanément en cours. La Commission géologique a plusieurs centaines de projets en cours à tout moment. C'est la même chose à l'intérieur de CANMET et, dans

[Traduction]

En guise d'illustration, je prends pour exemple un programme de conservation qui s'appelait le programme canadien de remplacement du pétrole, programme qui a pris fin il y a deux semaines, et auquel le Cabinet n'a jusqu'ici annoncé de remplacement. Les salaires mis à part, la plupart des fonds attribués au Programme énergétique tombent sous le coup d'une clause d'abrogation; en pareil cas, un examen périodique assez rigoureux se fait automatiquement—de concert avec le ministère des Finances et finalement avec le Cabinet. J'ajouterais que cette clause d'abrogation s'applique également à 40 p. 100 des années-personne attribuées au programme énergétique.

Dans le cas du programme des sciences minérales et de la terre, de mémoire, je crois que 40 p. 100 des fonds sont destinés à un usage spécial, assortis d'une date finale. Par exemple, soit qu'on renouvelle l'accord d'exploitation minérale avec les provinces ou qu'on cesse de le faire.

Cela garantit donc une certaine importance à la remise en question au sein du ministère. Quant à d'autres activités, je crois bien que la remise en question peut être très utile. Je pense toutefois que M. Dye serait sans doute d'avis qu'aux ministères ayant de gros projets d'investissement de capitaux, comme le ministère des Transports, il est peut-être plus facile d'implanter cette remise en question qu'à la direction de la politique sur les minéraux, par exemple. Cependant, dans la mesure où nous pouvons appliquer cette remise en question dans le cadre de nos activités, nous le ferons, quoique pas nécessairement de la même façon pour chaque activité parce que tout dépend vraiment de ce que l'on examine.

M. Dye: Madame la présidente, je voudrais poursuivre sur le sujet de la remise en question. D'après ce que j'en sais, les directions, à l'heure actuelle, ne fournissent ni analyse de charge de travail, de niveau de service ou d'information sur la productivité que les cadres supérieurs ou les agents financiers puissent remettre en question. Cela a peut-être changé depuis l'époque de la vérification financière, mais il me semble que c'est ici que cette remise en question serait efficace, pas en remettant en question seulement les années-personnes et les dollars, mais aussi la charge réelle de travail, les niveaux de service et la productivité.

Dr. Perron: The Auditor General's comments are particularly germane for many branches of Energy, Mines and Resources such as the Geological Survey of Canada, the CANMET or Surveys and Mapping. Actually, the key to the transparency system, if you will, is not to be found at the level of program accounting, but rather at the level of project accounting.

At any given time of the year, we have hundreds, not to say thousands of projects that are progressing simultaneously. The geological survey sector has hundreds of projects ongoing at any given time. It is the same thing within CANMET and, to a great extent, within Surveys